



**PRÉFET
DE LA
DORDOGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Périgueux, le 27 juillet 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Dordogne placée en **vigilance orange à la canicule**

Météo France place le département de la **Dordogne** en **Alerte Orange à la canicule à compter du dimanche 28 juillet 2024**. Les températures seront très élevées dans notre département dans les jours à venir. Elles pourraient progressivement atteindre 36 à 39 °C.

Dans le même temps, les températures nocturnes dépasseront les 22°.

Cette alerte pourrait se poursuivre jusqu'à mardi voire mercredi.

Les services de l'État et les collectivités sont fortement mobilisés au niveau local et ont mis en place les mesures prévues par les dispositions ORSEC départementales « gestion des vagues de chaleur », pour anticiper et gérer les conséquences sanitaires des fortes chaleurs. Des points quotidiens sont réalisés avec les parties prenantes.

Ainsi, le préfet de la Dordogne a déclenché une série de mesures qui seront déployées par les services de l'État et de ses partenaires. Elles concerneront notamment :

- la sensibilisation, dès à présent, de l'ensemble des établissements de santé et notamment des établissements accueillant des personnes âgées et des personnes en situation de handicap ;
 - la sensibilisation des maires, des services et des associations agréées de sécurité civile ;
 - la mobilisation des opérateurs gestionnaires de centres d'hébergement ou intervenant dans le dispositif de veille sociale (accueils de jour, maraudes...) et le renforcement des maraudes associatives.
 - l'information préventive des organisateurs d'accueil collectif de mineurs et des organisateurs de manifestations sportives, mais aussi des entreprises et des organisations professionnelles
- Les services de l'État en Dordogne préconisent le report des événements festifs et sportifs prévus dans les prochains jours, surtout ceux organisés pendant les heures les plus chaudes en journée.**

Le préfet de la Dordogne rappelle les consignes de précaution pour se protéger des effets néfastes de la chaleur :

- Buvez régulièrement de l'eau sans attendre d'avoir soif ;
- Rafraîchissez-vous et mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour ;
- Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool ;
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes, et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais ;



- Maintenez votre logement au frais (au moyen d'un ventilateur si besoin) ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers ;
- Évitez les efforts physiques ;
- Pensez à donner régulièrement de vos nouvelles à vos proches ;
- Consultez régulièrement le site de Météo-France pour vous informer.

Pour les personnes vulnérables (personnes âgées de plus de 65 ans, nourrissons, jeunes enfants de moins de 4 ans, personnes handicapées ou malades à domicile, personnes dépendantes, femmes enceintes) la vigilance doit être accrue :

- Prenez des nouvelles des personnes âgées, isolées, ou souffrant de maladies chroniques que vous connaissez ou rendez-leur visite deux fois par jour ;
- Mettez à leur disposition un endroit frais ;
- En cas de maladie ou de troubles du comportement, appelez un médecin ;
- Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.

Quels sont les signes d'alerte de déshydratation :

- Modification du comportement habituel, grande faiblesse, grande fatigue, difficulté inhabituelle à se déplacer ;
- Maux de tête, étourdissements, vertiges, troubles de la conscience, voire convulsions.
- Nausées, vomissements, diarrhée, soif ;
- Crampes musculaires ;
- Température corporelle élevée (supérieure à 38,5°C) ;
- Agitation nocturne inhabituelle.

Enfin, si vous avez connaissance d'une personne se trouvant en difficulté du fait des fortes chaleurs, appelez les services de secours :

- Le 15, numéro d'appel gratuit du service d'aide médicale urgente ([SAMU](#)) ou le 112 depuis un téléphone portable
- Le 115, numéro d'appel gratuit des urgences sociales, qui a pour mission d'informer, orienter et rechercher un hébergement pour les personnes sans domicile fixe.

VIGILANCE CANICULE

- Portez une attention toute particulière aux personnes fragiles et/ou isolées
- En cas de malaise ou de trouble du comportement, appelez un médecin
- Fermez volets et fenêtres pendant la journée et aérez la nuit
- Rendez-vous dans un endroit frais ou climatisé 2-3h par jour (cinémas, magasins...)
- Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif, et mangez normalement
- Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h)
- Limitez vos activités physiques
- Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour (brumisateurs, douche...)

• INFORMEZ-VOUS auprès des autorités et de Météo France
 • SUIVEZ les comptes officiels sur les réseaux sociaux
 • RESPECTEZ les consignes données par les autorités

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR | @Place_Beauvau | @ministere_interieur | www.interieur.gouv.fr